

**Projet Pédagogique
Accueil de loisirs
l'Ombrelle**

Du 20 au 24 Octobre 2025

Du 09 au 13 Février 2026

Du 07 au 10 Avril 2026



Communauté de Communes Val de Gâtine
Accueil de loisirs l'Ombrelle
4 place des Tulipiers
79 310 Saint Pardoux-Soutiers



1. Descriptif de l'accueil

2. Les valeurs et les objectifs pédagogiques

- 2.1 Les relations enfants, familles et l'équipe pédagogique
- 2.2 Le vivre ensemble
- 2.3 Le bien être, la sécurité physique et affective de l'enfant

3. L'équipe pédagogique

- 3.1 Composition de l'équipe
 - 3.1.1 La direction
 - 3.1.2 Les animateurs
- 3.2 Evaluation, formation des animateurs et validation des stages BAFA :
 - 3.2.1 L'évaluation
 - 3.2.2 La formation des animateurs
 - 3.2.3 La validation des stages BAFA
- 3.3 Les intervenants extérieurs
- 3.4 Préparation de l'accueil

4. Les activités

- 4.1 Les activités à l'accueil
- 4.2 Les sorties

5. Une journée type

1. Descriptif de l'accueil

Nature : Accueil collectif de mineurs (ACM)

Organisateur : Communauté de Communes
de Val de Gâtine
www.valdegatine.fr

Siège social : 2 Place Porte Saint Antoine
79 220 Champdeniers
☎ 05.49.63.22.31
communaute@valdegatine.fr

Responsables : Mr Rimbeau Jean Pierre, Président de la Communauté de Communes Val de Gâtine

Mme Gonnord, Coordinatrice Directrice Education Famille :
☎ 05.49.63.22.31 helene.gonnord@valdegatine.fr

Mme Courtin Christelle, Directrice de l'accueil de loisirs en juillet
☎ 05.49.63.18.94 christelle.courtin@valdegatine.fr

Pendant l'accueil de loisirs de
7h30 à 18h30

Implantation : Accueil de loisirs L'OMBRELLE
4 Place des Tulipiers
79 310 Saint Pardoux-Soutiers
Tel : 05-49-63-18-94 (pendant l'accueil de 7h30 à 18h30)

Période de Fonctionnement : du 20 au 24 octobre 2025
du 09 au 13 février 2026
du 07 au 10 avril 2026
L'accueil fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Public accueilli : Les enfants de 3 à 12 ans sont en priorité les enfants de la Communauté de Communes Val de Gâtine ou fréquentant le groupe scolaire. La capacité d'accueil est de 80.

Les locaux et matériel :

- ❖ Les locaux de l'ombrelle :
 - un hall d'accueil,
 - une salle d'activités, séparable par une cloison amovible (pour les enfants de 3/6 ans),
 - 2 dortoirs,
 - une régie (matériel pédagogique, matériel pour les séjours...),
 - un bureau de direction et salle d'animateurs,
 - des sanitaires.

- ❖ Les locaux de la salle des fêtes :
(Le foyer rural)
 - une cuisine,
 - un réfectoire,
 - une salle d'activité pour les 7/12 ans,
 - des sanitaires.

- ❖ Le stade municipal : un city Parc avec des structures,

- ❖ Le matériel pédagogique,

- ❖ Des jeux de plein air (ballons, raquettes...),

- ❖ Des jeux de société, puzzles, livres, dînettes, voitures...

- ❖ L'aménagement des locaux :

Chaque groupe dispose d'une salle d'activités qu'il aménage selon ses projets (mobiles, fresques...).

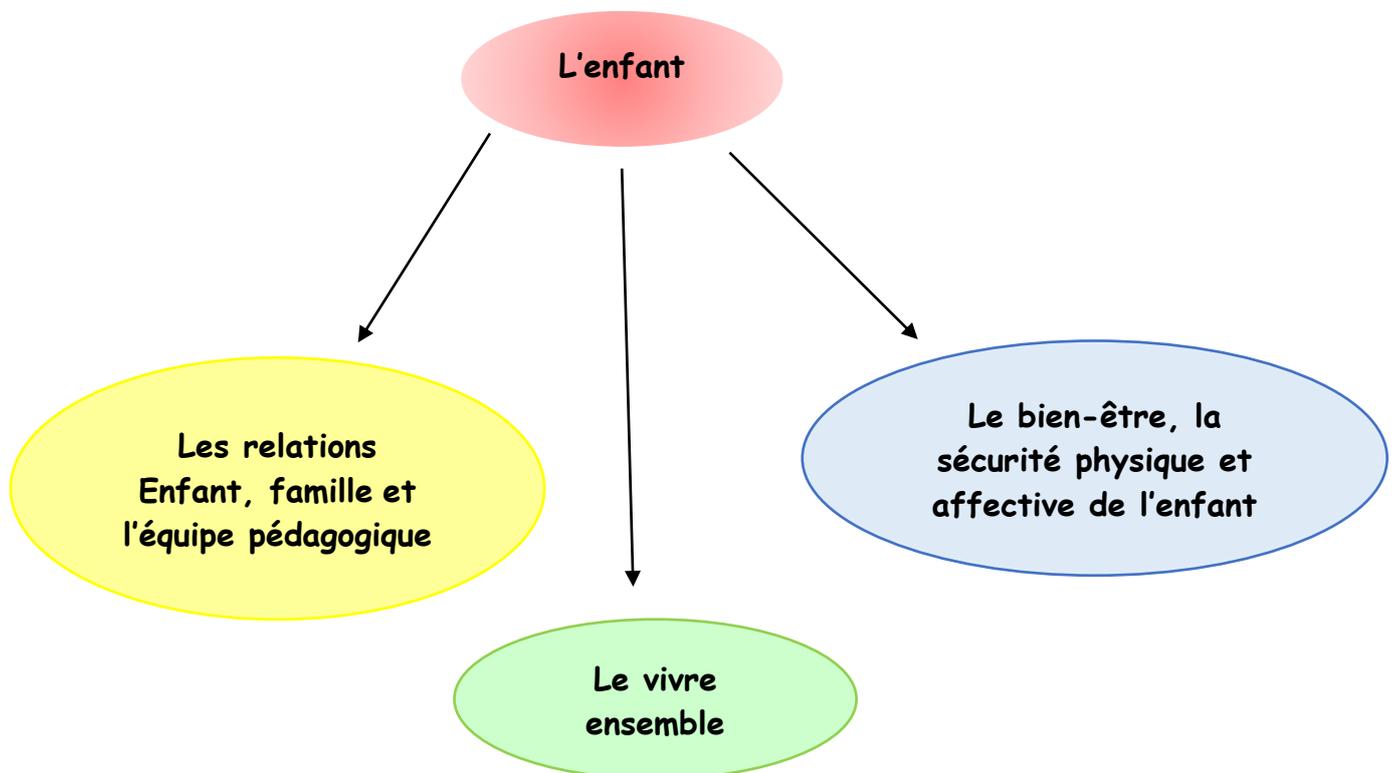
Aménagement qui peut évoluer dans le courant du séjour.

Des ateliers permanents sont également mis en place (voitures, jeux de constructions, coin repos lecture, dînette, coin dessin peinture bricolage...).

2. Les valeurs et les objectifs pédagogiques

Les valeurs et les objectifs s'appuient essentiellement sur le bien-être de l'enfant au sein de notre accueil de loisirs.

Ils mettent également en avant la socialisation et l'apprentissage de la vie collective. L'enfant doit pouvoir, à son rythme, s'épanouir au sein de notre accueil.



2.1 Les relations enfants, familles et l'équipe :

↳ Laisser l'enfant s'exprimer et donner son avis en :

- instaurant des temps de paroles,
- écoutant ses envies et essayer d'y répondre,
- faisant un bilan quotidien pendant le goûter,
- favorisant les temps d'échanges entre les différents groupes d'âge (jeux collectifs, préparation d'exposition, des goûters...).

↳ Intégrer et informer les familles sur la vie de l'accueil en :

- distribuant un tract d'informations à chaque famille,
- procédant à un accueil personnalisé de chaque famille, en répondant à leurs questions et en notant les informations à transmettre sur un cahier (« le cahier de transmission »),
- facilitant les horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs (temps d'accueil : 7h30 à 9h00 et 17h00 à 18h30),
- organisant des moments de partage (inviter les familles à un goûter organisé par les enfants, organiser un jeu avec les familles : des jeux d'énigmes, kermesse, quizz...),
- informant sur la vie de l'accueil (menus, sorties, photos...) avec un affichage extérieur.

↳ Favoriser l'intégration et la socialisation d'enfants en situation d'handicap pour qu'ils puissent préparer et vivre leurs vacances avec les autres enfants en :

- rencontrant les parents pour échanger et expliquer le protocole à suivre lié à l'handicap de l'enfant avec la direction et les animateurs responsables du groupe,
- sensibilisant l'équipe et les enfants sur le handicap, en proposant par exemple la pratique de jeux handisport,
- proposant plusieurs activités en les adaptant,
- mettant à disposition une personne en plus dans l'équipe pour être à l'écoute de ses besoins.

↳ Créer une cohésion d'équipe par la communication et l'information sur l'accueil en :

- organisant 2 réunions de préparation avant l'ouverture de l'accueil,
- faisant un point chaque semaine avec les animateurs de chaque groupe,
- échangeant sur les enfants et leurs besoins,
- mettant à disposition de documentations,
- faisant un affichage,
- effectuant un bilan individuel de l'animateur stagiaire avec la direction et son animateur référent.

Des rencontres régulières auront lieu entre la directrice et la coordinatrice de la Communauté de Communes Val de Gâtine.

2.2 Le vivre ensemble :

↳ **Veiller au respect de liberté d'opinions, de l'intégrité et de l'identité de chacun en :**

- mettant en place : des jeux, des débats sur un sujet de société, une météo émotionnelle...
- créant une boîte à idées,
- instaurant des temps de parole avec rituel (ex : conseil de tribu),
- établissant avec les enfants les règles de vie, en mettant en place un panneau (écrit, photos) accessible en permanence,
- étant à l'écoute, dialoguer, l'animateur a un rôle de médiateur,
- proposant des activités coopératives pour développer l'entraide.

↳ **Développer l'autonomie et la responsabilité de l'enfant en :**

- mettant en place de différents espaces (activités manuelles, parcours de motricité, jeux libres, jeux d'équipes...),
- planifiant pour le groupe des 7/12 « aujourd'hui c'est ma journée », organisant sa journée d'animation avec l'aide de l'animateur,
- faisant un planning des responsabilités : aider à la préparation du goûter, de matériel pour les activités, desservir, essuyer les tables, ranger les salles d'activités,
- aidant l'enfant à faire les choses seul (en repérant les lieux, le matériel par la visite des locaux la première journée, l'organisation d'un jeu de piste...),
- mettant en place un système de médiation pour les conflits entre les enfants.

↳ **Sensibiliser à l'écocitoyenneté en :**

- mettant en place des activités avec du matériel de récupération,
- informant sur le tri des déchets en mettant en place un affichage,
- proposant des sorties ou intervenants pour découvrir et respecter notre environnement (ferme pédagogique, découverte de notre faune et de notre flore avec des intervenants...),
- sensibilisant sur le gaspillage alimentaire,
- découvrant nos chemins,
- ramassant les déchets pendant nos promenades.

3.3 Le bien-être et à la sécurité physique et affective de l'enfant :

↳ Favoriser une communication bienveillante en :

- dialoguant sans crier,
- adaptant notre langage et notre attitude,
- formulant en phrase positive,
- prenant le temps d'expliquer les règles,

Mais attention la bienveillance ne veut pas dire absence de limites ou de règles, un enfant sans limite n'est pas et ne se sent pas en sécurité.

↳ Respecter le rythme de chacun en :

- permettant des arrivées échelonnées sur l'accueil (entre 7h30 et 9h00),
- un horaire établi pour les repas à 12h00,
- en permettant aux petits de faire la sieste avec un lever échelonné,
- instaurant temps calme à thème (histoire, musique, bracelets, jeux de société, dessins...) pour tous après le repas.

↳ S'adapter aux besoins de l'enfant en :

- prenant connaissance de sa fiche sanitaire, du PAI,
- mettant à disposition de la documentation sur les besoins de l'enfant,
- acceptant le droit de « ne rien faire ». Ceci n'est pas synonyme d'une mise à l'écart du groupe,
- laissant des temps libres et des temps calmes,
- proposant des activités différentes et variées,
- laissant l'enfant effectuer les gestes de la vie quotidienne à son rythme.

↳ Respecter des règles d'hygiène en :

- rappelant le lavage des mains,
- instaurant des passages aux toilettes pour les jeunes,
- respectant l'intimité des enfants (changer l'enfant à l'abri des regards),
- redéfinissant les règles lorsqu'on est à table,
- respectant les affaires de chacun,
- contribuant aux bonnes pratiques alimentaires en instaurant des menus équilibrés, en incitant à goûter.

↳ Préciser les règles de sécurité en :

- déterminant les zones libres de circulation au sein de la structure.
- sensibilisant aux éventuels dangers,
- expliquant les démarches à suivre en cas de problème (évaluer le problème, alerter les animateurs, déclencher une alarme,),
- délimitant les zones de jeux lors des jeux d'équipes ou des grands jeux
- rappelant les règles de déplacement en groupe.

↳ **Susciter la créativité, l'imaginaire et la curiosité de l'enfant en :**

- mettant à disposition du matériel,
- mettant en place une semaine à thème avec un fil rouge,
- organisant des sorties et des séjours,
- racontant, inventant des histoires,
- découvrant des nouveaux jeux d'équipe, des jeux de sociétés, des activités artistiques et physiques...

3. L'équipe pédagogique

3.1 Composition de l'équipe :

L'équipe de l'accueil de loisirs sera composée en fonction des effectifs de :

- 1 directrice BAFD
- 1 animateur BAFA
- 2 animatrices CAP petites enfance
- 4 animateur BPJEPS
- 1 traiteur
- 1 personne pour le service des repas
- 1 agent d'entretien

3.1.1 La direction :

- ↳ L'animation de l'équipe.
- ↳ La gestion financière, matérielle et administrative.
- ↳ Les relations avec les différents partenaires.
- ↳ Les relations avec les familles.
- ↳ Le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- ↳ Elle est garante de la formation des animateurs. Elle suit plus particulièrement les animateurs en formation et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.
- ↳ Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants.
- ↳ Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail à l'organisateur.

3.1.2 Les animateurs :

- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- L'animation des différents moments de la journée.
- Ils sont à l'écoute des parents, des enfants et de l'équipe.
- Ils participent à la préparation des activités, leurs mises en œuvre, le rangement...
- Ils doivent faire part de leur expérience aux autres animateurs.
- Ils doivent être en mesure de prendre des initiatives.
- Ils sont un élément motivant et doivent susciter l'envie de participer aux enfants.
- Ils peuvent à tout moment s'exprimer sur leurs besoins et leurs envies.
- Ils sont garants du respect du lieu et du matériel ainsi que l'application des règles de vies.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

3.2 Evaluation, formation des animateurs et validation des stages pratiques BAFA :

3.2.1 L'évaluation :

Elle permet de contrôler la réalisation des objectifs initiaux, s'ils ont bien été atteints, et s'ils ne le sont pas, de réfléchir au pourquoi et à quels moyens se donner pour y parvenir.

Cette évaluation se fera par le biais d'une réunion par semaine avec les animateurs et la direction. Nous ferons un bilan en fin de centre avec une grille d'évaluation complétée par l'équipe pour donner des pistes de réflexions et d'améliorations pour l'année suivante (cf. annexe).

Nous effectuons aussi des bilans avec les enfants sur la journée, ce qu'ils ont aimé et/ou moins aimé afin d'améliorer notre organisation et nos activités.

3.2.2 La formation des animateurs :

Objectifs de formation de l'équipe de direction :

- Permettre à chaque animateur d'accomplir son rôle comme défini dans le projet pédagogique,
- Pour consolider ses connaissances sur les enfants,
- Pour faire le lien entre la théorie et la pratique,
- Pour analyser sa pratique, pour préciser sa réflexion sur son rôle d'animateur,
- Pour acquérir de nouvelles compétences.

Moyens mis en place :

Chaque animateur rencontrera un membre de l'équipe de direction pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins (matériel et formation).

La formation pourra prendre différents aspects : documentation, pratiques d'activités, aide à l'analyse de ses difficultés, jeux ou quizz sur la réglementation...

3.2.3 La validation des stages pratiques BAFA :

Une rencontre préalable au stage est organisée avec la directrice et la direction adjointe. Chaque animateur stagiaire BAFA rencontrera au moins une fois par semaine un membre de la direction et le référent du groupe d'âge pour faire le point sur la validation de son stage pratique.

La validation portera sur la préparation et le déroulement de l'accueil. La décision sera prise par l'équipe de direction et s'appuiera sur les points suivants :

- ↳ Sa capacité à organiser et gérer des moments de la vie quotidienne des enfants,
- ↳ Sa capacité à participer au travail de l'équipe,
- ↳ Sa capacité à assurer la sécurité affective et physique des enfants,
- ↳ Sa capacité de gérer sa réflexion et avoir du bon sens.

Rappel : Un animateur stagiaire BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.

L'animateur stagiaire doit être acteur de sa formation et être en mesure de s'auto-évaluer. Pour l'aider, nous lui donnons une grille d'évaluation (Savoir, savoir-faire, savoir être).

La prise d'autonomie est progressive. Au cours de la première semaine de formation, l'animateur stagiaire découvre les groupes, en apprentissage avec l'aide de l'animateur référent et de la direction. Dès la deuxième semaine, il propose et anime des activités, accompagné d'un autre animateur. Enfin, lors de la troisième semaine, il doit pratiquer des activités seul et savoir organiser des sorties (ce qu'il faut emmener, les règles de sécurité dans le bus et pendant les déplacements...).

Dans la mesure du possible, il choisit la tranche d'âge avec laquelle il va travailler. Il peut aussi, en cours de stage, changer de groupe d'âge.

3.3 Les intervenants extérieurs :

Pour la mise en place d'activités spécifiques, l'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité physique et affective des enfants, ainsi que des orientations définies par le projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

3.4 Préparation de l'accueil :

L'équipe se réunit 2 fois avant le début de l'accueil pour :

- ↳ Élaborer le projet pédagogique,
- ↳ Parler du fonctionnement et du rôle de chacun,
- ↳ Trouver des thèmes et les fils rouges des différentes semaines, des sorties, des activités...,
- ↳ Organiser les groupes d'âge,
- ↳ Préparer les activités accessoires (montage des tentes, préparation des menus, planning d'activités, revoir le projet pédagogique des activités accessoires...)
- ↳ Aménager l'accueil

L'équipe de direction et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par la directrice. L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation...).

Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

4. Les activités

- ↳ Le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de construction, ...
- ↳ Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques,
- ↳ Les activités de découvertes : sorties, visites de musées, cinéma, découverte de milieux...
- ↳ Les activités physiques et sportives,
- ↳ Les activités spécifiques encadrées par des intervenants spécialisés.

4.1 Les activités à l'accueil :

Du fait de la différence de rythme de vie entre les tranches d'âge, 3 groupes sont constitués (selon les effectifs) :

- ↳ Les Wistitis (3/4 ans) : TPS / PS / MS
- ↳ Les Tagadas (5-6 ans) : GS / CP
- ↳ Les Kalakalas (7-12 ans) : CE1 / CE2 / CM1 / CM2

Un thème est proposé pour la semaine.

La programmation des activités peut être modifiée selon les envies des enfants et selon la météo.

Pour les enfants de 3 à 6 ans, nous fonctionnons avec différents ateliers : motricité, activités manuelles, jeux d'équipes ou activités sportives, jeux libres (ces jeux changent tous les jours et sont choisis : jeux de société, de constructions, poupées/dinette, pâte à modeler, perle...). Ces ateliers sont délimités visuellement pour que l'enfant puisse choisir se déplacer en toute autonomie de l'un à l'autre.

Nous favorisons plutôt les activités collectives et sportives le matin pour les 3-6 ans et activités à tendance manuelle et culturelle l'après-midi après la sieste.

Nous inversons pour le groupe des 7-12 ans : manuelle et culturelle le matin et collective et sportive l'après-midi.

4.2 Les sorties :

Nous programmons une sortie par semaine et par groupe d'âge.

Ces moments permettent aux enfants de découvrir un nouvel environnement, de nouvelles pratiques sportives ou culturelles.

Ces sorties peuvent être à la demi-journée ou journée entière.

Pour les plus jeunes, nous essayons de favoriser les sorties le matin pour qu'il y ait un repos l'après-midi.

5. Une journée type

Heures	Organisation de l'équipe	Ce que l'on veut favoriser sur le plan éducatif	Rôle de l'animateur
7H30 9H00	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des enfants et des familles - Activités libres : jeux calmes, de société, dessins, discussions... 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la relation d'échanges avec les familles - Respecter le rythme de l'enfant (réveil en douceur) - Sécuriser les parents et l'enfant en l'orientant vers la salle - Donner libre choix à l'enfant dans ses activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Il écoute - Il sécurise les enfants et les parents - Il est accueillant et souriant - Il discute avec l'enfant - Il fait respecter le calme du matin, le matériel, les locaux - Il pointe au fur et à mesure les enfants sur la fiche de présence - Il propose des activités libres, calmes - Il met en place les différentes activités proposées.
9H00 11H45	<ul style="list-style-type: none"> - Rassemblement des enfants - Vérification des présences, - Lancement du thème de la semaine et des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser l'enfant en lui expliquant la journée et les activités - Favoriser l'imagination, le développement psychomoteur de l'enfant - Faire respecter les règles de vie collective et de sécurité - Permettre le dialogue, l'échange avec l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Il sécurise l'enfant - Il lance la dynamique de la journée - Il élabore et met en place les règles de vie avec les enfants et les fait respecter - Il participe activement en jouant avec les enfants. Il n'est pas simple spectateur - Il développe une motivation de jeu afin de donner envie
11H45 12H00	<ul style="list-style-type: none"> - Retour au calme - Rangement des activités - Passage aux toilettes 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la responsabilité des enfants - Faire respecter l'hygiène - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Il montre l'exemple (rangement dans la salle d'activités) - Il favorise la prise de conscience de l'importance de l'hygiène
12H00 13H00	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des enfants vers le lieu de restauration - Repas (il est fourni par un traiteur et pris à la cantine du Foyer Rural) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les règles de sécurité - Moment éducatif : faire respecter les règles de vie collective, d'hygiène - Apprendre à se servir, à couper ses aliments - Sensibiliser au gaspillage alimentaire - Favoriser le développement du goût en goûtant 	<ul style="list-style-type: none"> - Il sécurise l'enfant - Il fait respecter les règles de sécurité - Il aide les enfants - Il évite le gaspillage - Il surveille le bon déroulement du repas

13H00 13H30	<ul style="list-style-type: none"> - Moment en extérieur si le temps le permet : jeux libres - Surveillance par les animateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre la détente de l'enfant par le jeu 	<ul style="list-style-type: none"> - Il met à disposition le matériel - Il surveille - Il joue avec l'enfant éventuellement, à sa demande
13H30 14H00	<ul style="list-style-type: none"> - Temps calme - 3/5 ans : sieste et jeux calmes - 6/12 ans : jeux de société, dessin, discussion - Moment de paroles pour échanger et dire les souhaits d'activités - Roulement des pauses des animateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le rythme de l'enfant - Favoriser le respect d'autrui - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Il fait respecter ce temps calme - Il est à l'écoute - Il surveille le temps de sieste des plus jeunes
14H00 16H15	<p>Organisation similaire au matin : activités sportives ou manuelles</p> <p>Sieste et réveil échelonnés des plus jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'imagination, le développement psychomoteur de l'enfant - Permettre l'échange, le dialogue - Respecter le rythme de chaque enfant, notamment son besoin de sommeil 	<ul style="list-style-type: none"> - Il participe activement - Il fait et joue avec les enfants. Il n'est pas simple spectateur - Il fait en sorte d'adapter les activités à l'enfant - Il travaille avec le groupe et prend en compte l'enfant dans le groupe - Il fait respecter les règles de sécurité et les règles de vie collective
16H15 17H00	<ul style="list-style-type: none"> - Rangement des activités - Passage aux toilettes - Temps du goûter 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la responsabilité de l'enfant - Faire respecter l'hygiène - Permettre l'échange, le dialogue 	<ul style="list-style-type: none"> - Il montre l'exemple et participe au rangement (Nettoie les tables)
17H00 18H30	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil du soir - Jeux calmes en attendant les parents - Retour sur la journée de l'enfant avec les parents de l'enfant - Préparation des activités du lendemain ou de la semaine suivante - Point sur le matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le dialogue avec la famille - Favoriser le départ des enfants dans le calme - Favoriser l'échange entre l'enfant, le parent et l'animateur - Favoriser une bonne organisation et un bon fonctionnement du séjour - Favoriser le dialogue entre les membres de l'équipe - Développer le travail d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Il organise le départ de l'enfant - Il vérifie que l'enfant n'ait rien oublié - Il discute avec les enfants et les parents - Il prépare les futures activités - Il met en place la dynamique de jeux avec le reste de l'équipe - Il fait profiter de son savoir et/ou techniques - Il échange avec ses collègues sur les points positifs et négatifs - Il remédie aux problèmes